

Correction – Développement construit

Le territoire national, de l'Hexagone aux outre-mer

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes présentant le territoire national français, de l'Hexagone aux territoires ultramarins, et expliquant comment on le représente sur une carte.

1. Comprendre le sujet

« Présentant » puis « expliquant » : deux tâches. Tu dois d'abord décrire le territoire (où il se situe, quelle est sa taille, quelles sont ses composantes), puis expliquer comment on le représente et pourquoi c'est difficile. Mots-clés : « territoire national », l'ensemble des espaces terrestres et maritimes sur lesquels la France exerce sa souveraineté ; « territoires ultramarins », les outre-mer. Attendu : l'Hexagone et sa situation en Europe, les outre-mer et leurs statuts différents, puis les outils de représentation (échelle, cartouches, croquis et légende). Hors-sujet : l'histoire de la formation du territoire depuis le Moyen Âge, ou un long développement sur l'aménagement du territoire.

2. Les repères à mobiliser

- Hexagone et Corse : environ 550 000 km², le plus vaste pays de l'Union européenne
- Huit pays frontaliers dans l'Hexagone, de la Belgique à l'Espagne
- Cinq DROM : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte
- COM : Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin
- Nouvelle-Calédonie : collectivité à statut particulier
- Guyane : plus de 80 000 km², frontalière du Brésil et du Suriname
- Cartouche : encadré qui représente un territoire éloigné sur une carte

3. Le plan

1. L'Hexagone, un territoire ouvert sur l'Europe et les mers

- Environ 550 000 km² avec la Corse : le plus vaste pays de l'Union européenne
- Quatre façades maritimes : mer du Nord, Manche, Atlantique, Méditerranée
- Huit pays frontaliers : un carrefour entre Europe du Nord et Europe du Sud

2. Des outre-mer dispersés aux statuts différents

- Des territoires dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique
- Cinq DROM où les lois s'appliquent comme dans l'Hexagone
- Des collectivités plus autonomes (Polynésie française) et le statut particulier de la Nouvelle-Calédonie

3. Représenter un territoire discontinu

- Les cartouches placés à côté de l'Hexagone
- Des échelles différentes qui faussent les tailles : exemple de la Guyane

- Le croquis : choisir une échelle, sélectionner, organiser une légende

4. Le développement construit rédigé

Le territoire national est l'ensemble des espaces, terrestres et maritimes, sur lesquels la France exerce sa souveraineté. Il ne se limite pas à l'Hexagone : il comprend aussi des territoires situés à des milliers de kilomètres, dans plusieurs océans. Nous présenterons d'abord l'Hexagone, puis les outre-mer, avant de voir comment représenter un territoire aussi dispersé.

D'abord, l'**Hexagone**, avec la Corse, couvre environ 550 000 km², ce qui fait de la France le plus vaste pays de l'Union européenne. Il est largement ouvert : il possède quatre façades maritimes (mer du Nord, Manche, océan Atlantique, Méditerranée) et partage ses frontières terrestres avec huit pays, de la Belgique à l'Espagne. Cette situation fait de la France un carrefour entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

Ensuite, la France possède des **territoires ultramarins** répartis dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique. Ils n'ont pas tous le même statut. Cinq sont des départements et régions d'outre-mer (DROM) : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte ; les lois françaises s'y appliquent comme dans l'Hexagone. D'autres, comme la Polynésie française, sont des collectivités d'outre-mer plus autonomes, tandis que la Nouvelle-Calédonie a un statut particulier.

Enfin, représenter ce territoire est un défi. Sur une carte de France, les outre-mer apparaissent dans des **cartouches**, de petits encadrés placés autour de l'Hexagone et souvent dessinés à des échelles différentes. La Guyane y semble minuscule, alors qu'elle couvre plus de 80 000 km², davantage que la Belgique et les Pays-Bas réunis. Pour réaliser un croquis, le géographe choisit donc une **échelle**, sélectionne les informations utiles et les classe dans une légende organisée.

En conclusion, le territoire national est vaste, discontinu et présent dans plusieurs océans, ce qui fait sa diversité. Grâce à ses outre-mer, la France dispose aussi d'un immense espace maritime, l'un des plus étendus du monde.

Le piège de ce sujet. L'erreur fréquente est d'oublier les outre-mer ou de les citer en vrac, sans distinguer leurs statuts. Autre piège : ne rien dire de la représentation cartographique, alors que la consigne le demande explicitement.